

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne;
Insertions subséquentes 2 " " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol; si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES ENGRAIS HUMAINS.

Un fermier demandait un jour à son voisin, cultivateur délaissé et fort riche: — Comment avez-vous pu vous enrichir avec votre terre, tandis que la mienne ne me donne jamais assez, et que je suis obligé d'acheter, tous les ans, du foin, du blé, de la farine, etc., et que je me suis tellement endetté, que je serai bientôt forcé de vendre terre et maison. — Mon ami, lui dit le cultivateur, faites ce que je fais et vous paierez vos dettes, et votre champ suffira à vos besoins. Voyez mes étables, le foin que qu'elles contiennent, les animaux qui y demeurent, le fumier abondant que je recueille tous les ans: voilà ce qui fait, en grande partie, ma richesse. Mais ce n'est pas tout, venez voir mon " coffre-fort ". Cette petite calane que voici et qui est destinée à recevoir l'engrais humain, qui est l'engrais le plus riche, me fournit toutes les ans un surcroît de revenus. — Comment reprit le fermier, vous utilisez cette matière, et vous vous en servez pour engraisser vos champs? — Oui, mon ami, et en agissant ainsi vous-même, vous n'auriez plus à vous plaindre de votre terre. — Mais l'odeur est si désagréable; j'ai tant d'horreur à travailler dans ces choses-là! — Vous pouvez détruire en partie l'odeur en y mêlant de la chaux, de la terre ou du tan, etc. D'ailleurs vous ne seriez pas si dégoûté si vous étiez assuré de trouver un trésor au fond de vos latrines (les commodités). Et pourtant ce trésor y est caché, et encore une fois, c'est là que je ramasse les piastres que vous m'enviez.

La répugnance du fermier disparut, et avec elle ses dettes et sa pauvreté. Il ne manqua plus jamais d'acheter son " coffre-fort. "

" Gazette des Campagnes, " 1er juillet 1863, No. 17.

L'HORREUR QU'ILS INSPIRENT.

Amis lecteurs, si, aujourd'hui, nous pouvions offrir aux canadiens le produit, en argent, non de tous les engrais qui se perdent, mais seulement celui des engrais humains, nous ne doutons nullement que nous donnerions en cadeau à chaque individu, vieux ou jeune, au moins £1 courant: A coup sûr cette somme soulagerait bien des misères, ferait beaucoup d'heureux, et on enten-

draît de toute part faire les plus grands éloges de notre libéralité.

Nous avons les mains vides, nous ne pouvons rien offrir en argent; mais nous allons, en retour, donner des préceptes, des conseils qui, s'ils sont fidèlement suivis, peuvent enrichir le Bas-Canada d'un million et plus, d'ici au premier de l'an prochain. Et cette immense augmentation dans nos revenus peut avoir lieu tous les ans, si nous sommes fidèles aux enseignements que nous allons donner.

On va probablement crier à l'exagération, au mensonge même; mais quand nous aurons donné nos preuves, nos calculs, surtout quand on aura eu le courage de faire l'expérience que nous suggérons, les aveugles seront forcés de voir, les sourds d'entendre; et, alors, nous aurons remporté en faveur de l'agriculture une éclatante victoire. Mais, comme il ne faut pas heurter de front les préjugés profondément enracinés, comme il faut même respecter les répugnances qu'inspirent certains objets, nous allons procéder avec toute la prudence dont nous sommes capable; nous allons imiter le médecin sage qui, voyant le dégoût que son patient éprouve pour certains médicaments, les enveloppe de sucreries. Nous suivrons encore les procédés d'un orateur habile qui s'adresse à un auditoire mal disposé. Que fait cet orateur? Il met en jeu toutes les précautions oratoires, il s'insinue dans les esprits par des paroles de sympathie; histoires, apologues, comparaisons, etc., tout est mis en œuvre pour faire accepter sa doctrine. Qui pourrait nous détourner d'agir ainsi? Serait-ce l'absence des faits? Hélas! nous en avons la mémoire remplie, et des plus intéressants. Pour preuve, en voici un qui suffit à lui seul pour détruire toute répugnance pour l'engrais humain. La scène se passe dans un salon de Paris où se trouvent réunis les célébrités de la science et de la noblesse.

Une grande dame, une duchesse enfin, est introduite à la compagnie d'élite qui se trouvait réunie dans un magnifique salon. A peine a-t-elle pénétré dans ce somptueux appartement,

qu'elle aperçoit le Rédacteur d'une Gazette Agricole qui, quelques jours auparavant, avait écrit un éloquent article sur l'engrais humain. A cette vue notre duchesse fait une grimace horrible, porte en toute hâte son foulard (mouchoir) de dentelle son nez, et fait entendre ce bruit significatif: Pouah! pouah! vite un fauteuil, je sens mes forces m'abandonner,—des essences,—je me sens mourir."

On se presse autour d'elle, on interroge, on s'inquiète outre mesure. . . . enfin après quelques minutes de pénible attente de la part des spectateurs, de sinagrées et de fausses frayeurs de la part de la duchesse, voilà la singulière conversation qui s'engage :

La Duchesse s'adressant au Rédacteur.—" Comment M... vous voilà ici! Mais c'est une horreur! une abomination! mais éloignez-vous, de grâce! vous devez à jamais être exclus de toute compagnie respectable! . . . Vous écrivez des horreurs, vous souillez le papier. Vous êtes sans pitié pour vos lecteurs, et surtout pour vos lectrices qui ont l'odorat si délicat. Votre engrais humain m'a causé des nausées pendant trois jours consécutifs, et a détruit complètement mon appétit." En disant ces dernières paroles, elle porte de nouveau son foulard à son nez.

Le Rédacteur qui reconnaît, quoique tard, être la cause involontaire de ce risicule incident, reprend peu à peu son sang-froid et console notre Duchesse en faisant ressortir toute l'extravagance de sa conduite.

" Mais, Madame la Duchesse, reprit-il, daignez me passer le précieux foulard que vous tenez à votre main. Mais, je vous en prie, Madame, de quelle essence est-il parfumé, son odeur est délicieuse? Je ne suis plus surpris qu'il vous soit d'un aussi grand secours quand des souvenirs fâcheux vous causent des nausées, blessent votre odorat. Veuillez donc me dire, Madame, d'où viennent ces essences, les fleurs d'où elles sont extraites? "

—" Je l'ignore, Monsieur. "

—" Sentez, Madame, que je vous l'apprenne; cette science vous évitera de nouvelles défaillances, ou vous fera renoncer à cette odeur si agréable qui fait les délices de votre odorat. Il est des pays, où le principal engrais de la petite et de la grande culture sont les matières fécales, et nous tirons les essences les plus précieuses de ces pays. Votre haute intelligence vous fait deviner le reste, et vous comprenez de suite que les fleurs qui vous procurent ces essences auxquelles vous attachez un si haut prix, naissent et croissent dans cet engrais si rebutant. "

A ces mots, la Duchesse qui avait repris son foulard, le laisse tomber par terre, avec un semblant d'horreur, et en répétant son mot familier: " Pouah! . . . " Le Rédacteur le ramasse avec empressement, le présente avec grâce à la Duchesse qui le porte de nouveau à son nez. La réconciliation était faite et la Duchesse promit de ne plus témoigner tant d'horreur pour l'engrais humain. Elle ajouta même à l'article du Rédacteur par les réflexions suivantes: " Monsieur le Rédacteur, le préjugé que vous venez de détruire chez moi, et qui, malheureusement, existe chez beaucoup de personnes, même très-éclairées, démontre clairement les errements où l'esprit se laisse entraîner et à quelle inconséquence on se laisse aller quand

on raisonne sur des sujets qui ne sont pas de sa compétence. La Providence n'a rien fait d'inutile, et ne veut-elle pas que l'homme profite de tout ce qu'elle met à sa disposition.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

Des questions vitales pour le bien-être général du pays sont de temps en temps discutées sur nos journaux canadiens. Et même l'intérêt bien légitime que l'on porte à ces questions, loin de diminuer, semble plutôt augmenter et donner l'espoir qu'elles seront à la fin toutes résolues à l'avantage réel et permanent du pays. Ces questions, ce sont surtout l'industrie, l'éducation et l'agriculture. On peut dire que sur ces sujets les plans et les idées abondent. C'est preuve de zèle et d'un bon esprit: mais cela suffit-il? Sans doute, en toute entreprise bien dirigée, il faut commencer par les idées et les plans. Puis, il faut mûrir ces plans en les comparant, en les élaguant de leur superflu, en les purgeant de toute contradiction entre eux. Ce travail une fois fait, il n'y a plus qu'à songer à l'action, autrement, ce serait se faire ouvriers de confusion et serviteur inutile que de vouloir toujours revenir sur ces plans, proposer sans cesse de nouvelles idées, sans songer que l'action devient presque inefficace, sinon impossible, par toutes ces variations et ces tâtonnements.

Voilà bien en effet, depuis quelque temps, des idées et des plans nombreux manifestés par les journaux et autrement pour organiser un bon système d'agriculture, de colonisation. Nous pourrions nommer ici les auteurs de trois principaux plans pour parvenir à cette fin. Ces trois auteurs estimables et sincèrement dévoués à la réalisation du noble dessein qu'ils ont en vue, et sachant qu'ils n'ont pas les moyens d'opérer, seuls, cette réalisation, ont soumis au public leurs idées et leurs plans afin que celui-ci fit le choix entre ces idées et ces plans, et qu'il réduisit, au plus tôt possible, en action celles de ces idées et celui de ces plans le plus propre à rencontrer le but désiré par tous. Il faudrait donc aujourd'hui prendre une décision à ce sujet, et se mettre à l'œuvre, non plus pour élaborer ou discuter de nouvelles idées ou de nouveaux plans, mais bien pour se fixer sur l'adoption d'un choix dans les idées et les plans déjà connus, et puis agir.

Pour cela, que ceux qui ont autorité et influence dans tous les ordres de la société s'assemblent et s'entendent d'abord sur le meilleur plan à adopter parmi ceux que l'expérience, l'étude et le zèle de la chose ont amenés au grand jour; préférablement à toute idée nouvelle, dont il semble que le pays, nous le répétons, n'a maintenant guère besoin, après tant d'autres idées déjà manifestées. En second lieu, qu'on veuille bien choisir celui de ces plans qui offre le moins de complication dans ses moyens, et qui soit le plus propre à former une organisation uniforme et générale pour toute la partie du pays occupée par les canadiens français: à l'exemple si généralement désiré des associations de la Sainte Enfance et de la Propagation de la

Foi. C'est le meilleur moyen, d'abord d'avoir le clergé en tête, et c'est du reste la garantie la plus sûre de succès.

En troisième lieu, que les hommes à autorité et à influence, en dehors de tout esprit de parti, s'intéressent vivement à convaincre nos législateurs et nos gouvernants de prendre à cœur, plus que jamais, les intérêts de l'agriculture et de la colonisation; et cela, encore une fois, au-dessus de toute considération de politique personnelle, ou trop exclusivement industrielle et commerciale. Qu'ils fassent comprendre à nos hommes publics qu'il y a eu certainement jusqu'ici erreur, sinon peut-être quelque chose de plus louche sur ce point vital. Pour se convaincre de cette vérité, il suffit de jeter les yeux sur notre budget canadien, depuis trop longtemps presque vide d'allouances légitimes et nécessaires en faveur de nos intérêts agricoles. Qu'ils fassent comprendre encore à nos hommes publics qu'après ce qui est de leur ressort personnel dans la part qu'ils ont au bon gouvernement de cette province, ils doivent être en outre, à tout autre titre, les premiers à s'intéresser au fonctionnement régulier de tout ce qui se fait en dehors de notre législature et du gouvernement en faveur de l'agriculture et de la colonisation du pays. C'est-à-dire ils doivent être les premiers à patronner les associations, les écoles, les journaux concernant la vie agricole et ses progrès. Battre le fer quand il est chaud est une vieille et bien bonne maxime. Aussi doit-on en faire usage en faveur de notre agriculture. Cette agriculture est aujourd'hui dans la chaleur d'un élan; ne la laissons pas refroidir, si nous voulons profiter des avantages de cette heureuse circonstance pour la rendre prospère et vraiment utile au pays. Et pour cela, agissons, et agissons ferme et fort, c'est-à-dire battons le fer pendant qu'il est chaud.

Une autre question vitale où, il semble, qu'il n'y a plus rien à dire, où tous les plans sont connus, où tous les efforts ont été tentés, où, peut-être, il y aurait plutôt à retrancher qu'à augmenter, c'est la question de l'éducation. Et là aussi il peut paraître aux yeux et aux esprits exercés et observateurs, qu'il y a quelque peu de contradiction dans les idées de ceux qui s'occupent des systèmes à adopter ou à mettre de côté. Et, d'abord, les uns disent qu'il y a trop de collèges et même de maisons quelconques d'éducation. D'autres ne font que chanter la multiplicité des institutions tant anciennes que nouvelles. Ici, on ne veut plus de classisme, là on s'y donne à tout hasard et à tout succès. Ailleurs, on abonde en nouveauté de méthodes ou sans méthode; dans un autre quartier, on tient mordicus à son plan, malgré les vœux et les besoins du pays. Il serait assez facile de faire voir qu'il y a conciliation possible et très-désirable en tout cela, mais ce n'est pas ici le lieu.

Nous ne parlons point de ceux qui semblent vouloir exclure tout l'ordre religieux, hommes et choses, de la participation au grand œuvre de l'éducation nationale. Ce sont des novateurs, élèves d'une mauvaise école, et qui, dans ce pays, pourraient bien être heu-

reusement plus trompés que méchants. Dans tous les cas, il faut répudier leurs idées et combattre fortement leurs tendances; du moins jusqu'à ce qu'ils s'expliquent franchement sur la portée de ces tendances.

Il en est d'autres, en apparence bien moins à craindre, dont le système serait, ce semble, de rendre l'éducation laïque, c'est le nom de la chose, de manière que l'Etat seul, ou le Gouvernement, fit tout fonctionner dans le département de l'éducation. Les hommes, les méthodes, les matières d'enseignement, soit de l'ordre profane, soit même de l'ordre religieux, tout, en un mot, serait placé sous le haute main de l'autorité gouvernementale. Ce système, réduit au terme naturel de ses dernières exigences, l'expérience le prouve depuis bien trop longtemps dans les grands pays, n'a rien de plus rassurant que celui dont les idées et les tendances sautent aux yeux de suite par l'évidence de leur perversité.

Ce système gouvernemental, tel qu'il existe ailleurs, ne rejette pas formellement le prêtre comme tel et même comme instituteur: mais il l'englobe, il le noie, il le contredit au besoin et il élèvera contre son ministère divin, s'il le faut, dans l'intérêt et l'indépendance de la science, dira-t-on, ou plutôt, souvent, dans l'intérêt du gouvernement, autel contre autel, tribune contre tribune. L'Etat reste le grand maître de toute la question, qui est avant tout pourtant morale et religieuse: dans laquelle, par conséquent, le droit et le devoir du prêtre doivent primer comme partout ailleurs dans les choses du même ressort; attendu que dans tout pays chrétien, l'éducation perd jusqu'à son nom sans la part essentielle que doit y mettre le prêtre. Laquelle part va de soi dans le prêtre, sans qu'il ait besoin d'autre appel que celui de son évêque. Il suffit de connaître ce qui s'est passé en France à ce sujet depuis l'établissement universitaire de Napoléon I, pour être parfaitement au fait de ce qui peut résulter de funeste de cette éducation donnée sous le contrôle exclusif de l'Etat.

Espérons qu'il n'en sera jamais ainsi dans notre pays, où tant de principes contraires et contradictoires, constamment en présence par le fait même de notre état social, causeraient les plus grands ravages dans le champ de la véritable doctrine ainsi que dans l'intégrité des mœurs, qui en dépendent essentiellement.

Quant à l'industrie et à ses fâcheux résultats, si une mauvaise direction générale le faisait dominer l'agriculture, nous aurons à en parler plus tard. Venons à quelques détails sur les autres intérêts du jour, tant dans nos propres foyers qu'à l'étranger.

M. Ossaye, bien connu dans le pays pour les services qu'il a rendu à notre agriculture, vient de résumer dans un article de journal d'excellentes vérités contre notre émigration inqualifiable aux Etats-Unis, contre notre fâcheux esprit de jalousie et contre nos idées peu judicieuses au sujet de l'industrie et du commerce; choses fort bonnes assurément quand elles sont mises à leur place et bien réglées. Voici ce qu'il exprime sur le premier de ces défauts:

« Nous l'avons dit cent fois, à propos de la culture

du chanvre et du lin, un peuple qui ne travaille que pendant cinq mois pour vivre douze, ne peut que végéter. Tant que vous n'aurez pas détruit le chômage, tant que vous n'aurez pas créé le travail quotidien qui fait revenir le pain quotidien, le peuple sera misérable, le peuple émigrera."

Puis, il ajoute encore avec plus de raison : " Tout cela est bien triste ! Un si beau pays, un si bon climat, de si grandes ressources minérales et végétales, de si puissantes forces motrices, ne peuvent-ils suffire à nos besoins ? "

" A qui la faute ? " se demande ensuite M. Ossaye, en caractérisant la seconde plaie du pays. La faute en est, dit-il, aux *meneurs du peuple*. " Dans tous les carrefours où se trouve une borne, dit-il, ils montent sur cette borne et vous parlent avec emphase de leur amour pour nos lois, nos mœurs, notre religion, notre agriculture, la colonisation et le reste. Eh ! messieurs, vous qui parlez si haut voudrez-vous bien nous dire ce que vous avez fait pour ces belles et bonnes choses ? Au contraire, vous entravez tout, vous démoralisez tout, vous détruisez tout par vos jalousies, vos rancunes, votre cupidité, votre esprit de parti. "

Et au sujet de l'industrie, ainsi résonne l'écrivain :

" Personne plus que moi, n'aime passionnément l'agriculture ; mais je prétends qu'un pays ne peut être riche et prospère que lorsque l'industrie manufacturière, le commerce et l'agriculture se prêtent un concours mutuel.

" J'ai demandé qu'on établisse ici des métiers de filature dans nos pénitenciers et de distribuer force machines à bréguer le lin et le chanvre.

" Pour les gens de bien qui redoutent l'influence démoralisatrice des fabriques, j'observerai qu'il serait préférable de voir nos jeunes canadiens travailler dans leur pays, sous la surveillance de leur caré et de leurs parents que de les voir aller demander du travail aux fabriques des Etats-Unis. "

Enfin après bien d'autres vérités malheureusement incontestables, l'auteur termine par cette dernière réflexion qui, malheureusement aussi, vaut bien les autres et est en même temps également incontestable.

" Ce qui fait les grands hommes, les hommes utiles partout ailleurs, discrédite, rapetisse, anéantit sous notre beau ciel du Canada. "

Un nouveau journal, *La Semaine*, vient de paraître et est imprimé chez M. C. Darveau, à Québec. Des Instituteurs en sont les rédacteurs, dirigés, dans les matières religieuses, par un prêtre éminent, disent-ils. D'un autre côté, les titres des matières annoncent quelque chose de sérieux et de vraiment utile, si, comme nous devons l'espérer, l'exécution répond aux titres. Il est à regretter peut-être que le fond des matières de ce journal avec celui d'une autre feuille déjà annoncée, la *Revue Canadienne*, concorde presque en tout point : ce qui fera double emploi, et ce qui diminue les souscripteurs et les ressources de l'abonnement. Moins de bons journaux peut-être, pourvu qu'ils vivent.

A l'étranger, tout s'assombrit, se complique, se bande à tout rompre. Rome est tranquille pourtant, quoique Garibaldi et la Révolution d'une part, et de l'autre, Victor Emmanuel, se disent prêts à l'envahir.

Le Congrès se discute ; il faut attendre pour en savoir le succès ou la chute. L'esprit public, en France, est agité en divers sens, contre l'Angleterre et toujours en faveur de la Pologne. La question du Mexique n'est point tout à fait en voie de succès quant à l'acceptation du trône impérial par l'archiduc Maximilien. La Hongrie menace encore une fois de s'insurger. L'Irlande n'est point, paraît-il, sans velléités pareilles. Le Danemark et les allemands sont peut-être aux prises à cette heure. La Russie arme jusqu'aux dents. La Pologne soutient sa lutte par tous les genres de sacrifices et d'héroïsme. L'Italie piémontaise n'en veut pas seulement au reste des possessions du Saint Père, elle menace en même temps d'envahir ce que l'Autriche possède encore en Italie. La Prusse, plus tranquille à l'intérieur avec son roi, s'inquiète et se prépare aussi à figurer, bon gré mal gré, dans les causes de guerre qui l'entravent. L'Angleterre a sur les bras, outre l'Irlande, les Indes toujours en ébullition sur quelques points. Enfin, l'Europe est en feu, ou du moins bien à la veille de l'être.

Ici, en Amérique, la guerre domine plus que la paix. Le monde entier est donc bien vraiment à la veille d'une grande époque. Que sera-t-elle ?...

CORRESPONDANCES.

Dans le dernier numéro de la *Gazette*, de la seconde année, nous adressions à nos lecteurs cette question : " Comment faut-il préparer le tabac ? " M. le Docteur Genand s'est chargé de nous répondre et l'a fait de la manière la plus satisfaisante. Sa correspondance, qui contient les détails les plus minutieux sur la culture de cette plante, sur sa récolte et sa préparation, devra satisfaire l'attente de ceux qui se sont adressé à nous pour être renseignés sur ce sujet.

St. Jacques de L'Achigan,
14 Décembre 1863.

Monsieur le Rédacteur,

La grande consommation de tabac qui se fait en Canada, et le haut prix auquel il continue de se maintenir dans le commerce, rendent la culture de cette plante très-profitable pour nos cultivateurs qui, en règle générale, entendent très-mal la manière de le cultiver. Ces circonstances, ainsi que l'appel que vous avez fait à vos lecteurs, d'un essai sur la culture du tabac, et la manière de le préparer ; de plus, les sollicitations de plusieurs personnes amies de l'agriculture, et les succès constants de onze années d'une expérience attentive et suivie ; enfin le désir de déposer mon obole dans les trésors de la science agricole, ont été, pour moi, autant de causes pour me faire surmonter l'hésitation que j'éprouvais à me présenter devant le public, avec un essai sur la culture du tabac. Il aurait appartenu, sans doute, à un savoir plus profond, et à une plume plus exercée de traiter ce

sujet ; mais j'ai compris qu'il était du devoir de tout canadien, ami de son pays, de contribuer, selon la mesure de ses forces au progrès et à l'avancement de l'agriculture, et par là se rendre utile à ses compatriotes.

Si vous croyez mon travail digne d'occuper une place dans votre si utile *Gazette des Campagnes*, et si vous ne le pensez pas sans intérêt pour nos cultivateurs, vous m'obligerez beaucoup en lui donnant insertion dans un de vos plus prochains numéros.

Culture du Tabac et manière de le préparer.

Le tabac demande une terre très-riche, meuble, profonde, ni trop légère, ni trop forte, un peu fraîche, sans humidité. Les terrains au lin, au chanvre, aux légumes, ainsi que les terrains neufs, lui conviennent parfaitement. J'ai lu dans *Newton's journal of arts* qu'en Irlande, l'esprit public est considérablement occupé de la culture du tabac, et qu'une des principales raisons pour lesquelles on le cultive, est que cette plante peut servir de récolte de rotation avec les patates. On a fait plusieurs expériences, et on a constaté que dans la terre qui avait uniformément produit des patates affectées de maladie, cette même pièce, sur un retour de tabac avait produit des patates de la même espèce, saines et exemptes de maladie. Cette expérience qui a été répétée dans différentes parties de l'Irlande, a eu partout et chaque fois le même résultat. La chose est tellement importante qu'elle mérite, qu'ici en Canada, on y porte une sérieuse attention.

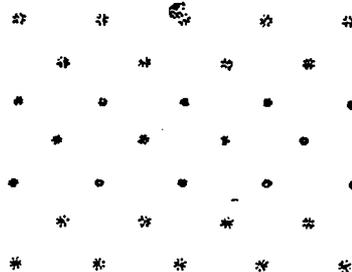
Il faut, en automne, engraisser généreusement, avec le meilleur fumier décomposé, le champ qui doit recevoir le tabac, ensuite vous le labourez. Si vous ne pouvez préparer ainsi votre terrain en automne, il faut le faire de bon printemps, aussitôt que la terre peut se travailler, mais alors il faut, en outre, le herser, ce qui n'est pas nécessaire si vous labourez en automne, vu que la gelée aura l'effet de desagrèger la terre, mieux que pourrait la herse.

Vers la fin de mai, c'est-à-dire immédiatement avant la transplantation, vous labourez et hersez de nouveau, afin de bien mêler ensemble le fumier et la terre, écraser les mottes et détruire les mauvaises herbes. Vous aurez le soin de semer votre graine assez à bonne heure, pour que votre plant ait au moins deux pouces de hauteur au 31 mai, ou au premier de juin, époque où on doit le planter en pleine terre. Le défaut général est de planter trop tard et trop serré. Un des avantages d'une culture hâtive, est que le plant a le temps de devenir assez fort et robuste, avant l'apparition des vers, pour qu'ils ne puissent plus le couper (ceci s'applique également aux choux). Quant à la manière de semer la graine et de préparer le plant, elle est assez connue pour que je sois dispensé d'en parler. J'ai cultivé différentes espèces de tabac, notamment celui de la Havane, du Connecticut, de la Virginie, du Maryland, et j'ai trouvé que c'est le tabac à grandes feuilles du Connecticut (*Connecticut broad leaf tobacco*) qui est le plus profitable ici, et qui convient le mieux au climat du Canada ; de plus, c'est celui que les tabacolistes préfèrent, en raison de son excellente qualité, et pour la grandeur de ses feuilles qui atteignent des dimensions vraiment extraordinaires. La plus grande partie des feuilles du tabac que j'ai exhibées à la dernière Exposition Provinciale de Montréal, mesuraient de 33 à 37 pouces de longueur, sur 24 à 25 pouces de largeur : cent pieds de ce tabac, après avoir été filés et mis en rôles ont rapporté soixante livres. Je n'hésite donc pas à lui accorder la préférence.

Lorsque votre terrain est bien préparé, vous tirez vos rangs à trois pieds quatre pouces d'espace les uns des autres, et vous faites avec un plantoir des trous à la distance de dix-huit

pouces à trois pieds (deux pieds est la règle générale) selon la qualité de la terre, et l'espèce de tabac que vous cultivez.

Pour le Connecticut l'espace entre les plants doit être de pas moins de quatre pieds. On doit comprendre que pour avoir la facilité de circuler entre le tabac, empêcher les feuilles de s'entrelacer et par là se meurtrir, et lui fournir en outre la nourriture qu'il demande, il ne faut pas le planter trop serré. Il est de beaucoup préférable de faire pour chaque pied de tabac, une petite fosse de trois à quatre pouces, dans laquelle vous faites un trou et y placez votre plant. Le tabac doit se planter en quinconce, c'est-à-dire de la manière suivante :



Il sera mieux de planter par un temps couvert, ou un temps de pluie, afin que le plant reprenne plus facilement. Avant d'enlever votre plant de la couche, vous aurez la précaution d'en arroser la terre afin de l'amollir et la faire adhérer aux racines.

DOCTEUR GENAND.

(A continuer.)

Nous donnons ci-après, en réponse à une demande que nous faisons à nos lecteurs, dans notre dernier numéro, une correspondance qui nous a été adressée par un de nos lettrés les plus distingués.

Nous faisons suivre cette correspondance d'un extrait de la *Flore Canadienne* de M. l'Abbé Provancher, qui nous donne la description du thé du Canada.

Tout en offrant nos remerciements à notre correspondant, nous le prions de nous pardonner, si nous osons mettre de nouveau ses connaissances à contribution, et si nous lui adressons la question suivante : Le *poivrier des champs* a-t-il des propriétés qui peuvent en rendre l'emploi avantageux, dans la cuisine, ou doit-il être regardé uniquement comme plante nuisible ?

Le poivrier canadien.

Monsieur,

Permettez-moi de répondre à votre question sur le poivrier des champs. C'est le *spiraea tomentosa*, très-commun dans les terres sèches du district des Trois-Rivières, où il fait le désespoir des faucheurs. Les anglais le nomment Hardhack ; nos canadiens le désignent toujours sous le nom de poivrier.

Dans la *Flore Canadienne* de M. Provancher vous trouverez sous le titre de *Spiraea Salicifolia* la description du thé du Canada, dont on se sert dans différentes parties du pays depuis fort longtemps. Il y a près de dix ans, M. le Curé de St. Gervais, m'apprit qu'on l'employait en guise de thé dans les paroisses des Trois-Pistoles et de Saint-Simon.

Québec 3 janvier 1854.

F.

(Extrait de la *Flore Canadienne*.)

Spirée à feuilles de Saule. *Spiraea Salicifolia*. L.—*Sp. alba*. Duroi. (*Thé du Canada*).—QUEEN OF THE MEADOW. MEADOW, SWEET.—Arbuste de 2-4 p., à tiges grêles, pourpres, fragiles, à stolons souterrains traçants. Feuilles brièvement pétiolées oblongues ou elliptiques-lancéolées, dentelées, glabres, portant souvent un faisceau de feuilles plus petites à leur aisselle. Fleurs petites, nombreuses, blanches, quelquefois rosées, à étamines apparentes, en une panicule terminale thyrsoidale plus ou moins développée.—Labrador-Géorgie; taillis, bords des roseaux, etc. Canadière! Brampton! Juillet Août.

L'infusion des feuilles de cette espèce a une telle analogie avec la Thé de Chine que dans plusieurs circonstances on en a fait prendre à plusieurs personnes qui sans être averties n'auraient pu soupçonner une telle substitution. Qui sait si en faisant subir à ces feuilles certains soins de préparation on ne parviendrait pas à avoir dans cette plante une succédanée au Thé? Quoique à feuilles caduques, cet arbuste peut se prêter à plusieurs dépouillements de feuilles dans une même saison, sans presque en souffrir. Sa rusticité, l'extrême facilité de sa reproduction aux moyens de ses stolons ou drageons, la faculté dont il jouit de s'accommoder indifféremment de presque tous les terrains, en rendraient la culture des plus faciles. Comme succédanée du Thé, il laisse certainement bien loin derrière lui la Chigène, le Lédon, et les autres plantes qui ont été jusqu'à ce jour proposées pour cette fin.

Le secret de faire de l'argent.

M. le Rédacteur,

Dans le numéro du premier octobre, de la *Gazette des Campagnes*, vous posiez à vos lecteurs la question suivante: "Quel est le secret, pour le cultivateur, de faire de l'argent?"

Permettez-moi de répondre à cette demande par un petit fait que j'ai trouvé dans un journal français, qui m'est tombé par hasard, sous la main. C'est de la vraie morale en action, qui prouve qu'avec de l'ordre, de l'économie et de l'intelligence, les plus petites industries prennent de l'importance:

"On assure qu'un habitant du nord de la France a ramassé dans l'espace de trente ans la somme considérable de 300,000 francs, et voici comment: A l'âge de dix ans, il gardait la vache de ses parents, qui était leur seule ressource pour nourrir une famille assez nombreuse. Un voisin donna à cet enfant deux cents de dinde qu'il fit couvrir chez ce même voisin. Il en obtint deux jeunes dindes, qui, à leur tour, multiplièrent au point que lorsque cet enfant eut atteint treize ans, il put entreprendre le commerce assez lucratif d'élever un grand nombre de dindons, que chaque année, à l'époque du carnaval, il vendait pour une somme assez ronde, et ainsi arrivé à l'âge de 40 ans, il était riche de 300,000 francs." Combien d'autres exemples du même genre ne pourrait-on pas citer, et si tant de riches propriétaires, avec tous les moyens d'augmenter leurs revenus, se sont ruinés et se ruinent encore tous les jours, combien d'autres, dépourvus de toutes ressources, ont vaincu la mauvaise fortune, et sont devenus les acquéreurs des biens de ceux qui avaient soulagé leur indigence, lorsqu'ils étaient enfants. Puisse, Monsieur le Rédacteur, cet exemple être profitable à tous vos lecteurs.

Québec, 21 novembre 1863

P. A. C.

Le livre de M. Drapeau.

Nous accusons réception de l'ouvrage de M. Drapeau, sur la colonisation. Ce travail a pour titre "Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada, depuis dix ans (1851-1861). Ces études qui constatent les progrès des défrichements, de l'ouverture des chemins de colonisation et du développement de la population canadienne-française" forme un volume de 600

pages, enrichi de neuf cartes. Cet ouvrage mérite l'attention de tous ceux qui portent intérêt à l'avancement de leur pays, et notamment, de tous les véritables amis de la colonisation.

L'auteur s'est livré aux recherches les plus minutieuses, s'est imposé des sacrifices de tous genres pour donner à son travail tout l'intérêt dont il était susceptible.

Aussi nous le disons à sa louange, ses efforts ont été couronnés d'un plein succès. Chacune des pages de son livre contient des renseignements d'une grande importance.

Il fait passer devant les yeux de ses lecteurs les parties les plus reculées, les plus inconnues de notre cher Canada, aussi bien que celles qui ont été défrichées par nos premiers ancêtres. Sur chacune d'elles, il donne les détails les plus intéressants et les plus précieux. Il étale à tous les regards, ici, une épaisse forêt qui se hâte de fuir sous les coups redoublés d'une colonie naissante, là, c'est un chemin qui s'ouvre; ailleurs c'est une population qui s'accroît avec une rapidité étonnante; ailleurs encore c'est un village, c'est une ville qui ont remplacé les quelques cabanes, qui naguère, étaient les seules abris de rares défricheurs.

M. Drapeau se fait aussi un devoir de signaler les noms de ceux qui se sont voués à la grande œuvre de la colonisation.

L'auteur termine son immense travail en donnant un plan pratique de colonisation et en offrant les moyens de la faire progresser rapidement.

Il suggère, en premier lieu, l'ouverture des chemins. "La première et principale mesure, dit-il, qui doit assurer à la colonisation son plein succès est l'ouverture de grands chemins passant à travers les cantons, dans les différents endroits où il y a de bonnes terres à coloniser et un surplus de population aux alentours, pour en profiter, etc."

"Une deuxième mesure, dit-il plus loin, éminemment efficace pour activer la colonisation est l'œuvre des Associations de secours, dont la mission est de venir en aide aux personnes qui s'établissent sur des terres nouvelles pour l'ensemencement de leurs premiers défrichements, etc."

"Parmi les nombreux moyens, ajoute-t-il enfin, qui pourraient être employés pour assurer un heureux développement à la colonisation je m'attacherai au plan qui va suivre, etc."

"Ce plan consiste à recommander la mise en vigueur du système des octrois gratuits d'une manière générale, embrassant tous les chemins ouverts ou à ouvrir sur le domaine public, à l'exception toutefois, des chemins de rang, etc."

Le livre de M. Stanislas Drapeau devrait se trouver entre les mains de tous les canadiens. Quant à nous, nous le regardons comme une mine précieuse où nous puiserons fréquemment pour l'avantage de nos lecteurs.

Le prix de cet ouvrage, qui sort des presses des MM. Brousseau, est de \$1.50.

RECETTE.

Procédé pour hâter la maturité des fruits.

Ce procédé consiste à serrer, à un pouce, à peu près de sa naissance, la branche d'un arbre, par deux tours d'un fil de fer de grosseur ordinaire, en tordant ensemble les deux extrémités. On obtient ainsi une avance de quinze à vingt jours, et les fruits sont gros, colorés et savoureux.

La sève descendante, arrêtée dans sa marche par suite de la ligature et de la pression, se reporte sur les fruits avec une grande abondance, et comme nous l'avons déjà dit, accroît leur grosseur et active rapidement leur maturité.

(Extrait des Soirées Canadiennes.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS. HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

12

Ajournement.

(Suite.)

La descente des billots dans les rivières est la partie la plus pénible et la plus dangereuse des occupations de nos forestiers. Cette besogne requiert toute la force, toute l'adresse, tout le courage, toute la patience et toute la santé dont l'homme est capable. Passer un mois au flottage du bois, tout le jour trempe jusqu'aux os de l'eau froide de la fonte des neiges, coucher la nuit sans abri tout ce temps sur la terre humide et glacée, manger des aliments à peine préparés, quelquefois endommagés par l'eau ; c'est, on l'avouera, soumettre la constitution humaine à une terrible épreuve. Néanmoins, je connais des hommes qui ont fait ce métier tous les printemps de leur vie, depuis l'âge de dix sept ans jusqu'à l'âge de cinquante ans, et qui se portent encore à merveille.

Pour compléter cette petite étude de la vie des forestiers, le lecteur me permettra bien de lui faire une courte description de la descente des billots, avant que de remettre la parole, dans le chapitre suivant, à notre ami le Père Michel.

Les billots sont donc, dès que les eaux deviennent libres, précipités dans la rivière, dans diverses jetées où les forestiers les ont réunis pendant l'hiver. Les courants grossis et devenus torrentiels s'en emparent et les emportent jusqu'à l'étang du moulin, ou ils sont retenus par une estacade.

Mais la chose ne se réduit pas de suite en un procédé si simple ; car beaucoup de billots, le plus grand nombre même, presque tous quelquefois resteraient dans le bois, si on se contentait de compter sur les courants pour les flotter jusqu'au moulin.

Un grand nombre de billots s'arrêtent sur les bords des rivières, engagés dans les halliers à demi submergés, ou lancés à ve par les forces auxquelles ils sont livrés. Souvent le train des billots s'arrête, en se prenant tout d'une masse, à l'effet de quelques pièces de bois fixées en travers du courant par les rochers et les cailloux qui bordent ou parsèment les abords d'une chute ou d'un rapide. S'il se présente sur le trajet à parcourir un lac de grandes dimensions, alors il faut mettre les billots en cageux et s'aider du vent, du vent et des rames pour franchir cet espace sans courant. Bref, tout cela nécessite l'intervention de la main de l'homme, aussi faut-il qu'un nombre toujours assez grand de travailleurs accompagne et suive un train de bois durant toute sa descente.

Armés de gaffes, de leviers et de haches les uns accompagnent les gros des billots, pour faire partir la digue quand elle se forme ; d'autres suivent les bords embarrassés et accidentés des rivières, pour remettre à flot les billots arrêtés sur les rives, souvent ceux-ci, leur longue gaffe à la main, naviguent debout sur un billot, pour s'éviter la peine de percer leur route à travers les saules et les saulaies du rivage ; d'autres enfin, formant l'arrière garde, suivent en canot la queue du train des billots, pour maintenir dans le courant les billots arrêtés sur les îles ou qui auraient pu échapper à la surveillance de leurs compagnons ; ces canotiers sautent les plus gros rapides, sans surveiller, et ne font portage, avec leurs canots de bois, qu'en face d'une chute.

Faire partir la digue est, de toutes les opérations de la descente des billots, la plus dangereuse. Figurez-vous plusieurs milliers d'énormes pièces de bois arrêtées et enchevêtrées ensemble au milieu des rochers, dans le voisinage immédiat d'une chute où s'engouffrent des torrents d'eau. Il s'agit d'aller, quelquefois au milieu du courant, entouré du brouillard qui s'élève des eaux agitées, couper à coups de hache la pièce qui sert de *clef* à la digue. Le forestier chargé de cette dangereuse mission n'a qu'un seul moyen d'éviter d'être entraîné dans l'abîme, par les billots qu'il met ainsi en mouvement sous ses pieds, c'est, après avoir bien jugé du temps propice, marqué par ce court intervalle qui sépare le moment où la pièce entamée par la hache commence à céder à la pression, et le moment où elle se brise avec fracas, c'est de courir sur les billots à rebours du courant et de gagner ainsi obliquement le rivage, où l'attendent ses compagnons prêts à le recevoir et à lui porter secours au besoin.

L'habitude donne à ces hommes une telle habileté et leur fait acquérir un tel sang-froid qu'ils exécutent, sur les billots emportés par les courants, des tours de force qui font dresser les cheveux de ceux qui les voient faire. Rarement, malgré les dangers qui environnent les forestiers dans la descente du bois, rarement il arrive des accidents.

J'avais donc terminé ma journée par une visite à la rivière ; je revins le soir au camp avec les gens du chantier, aussi fatigué qu'eux mais d'aussi bonne humeur, autant désireux d'entendre le Père Michel continuer de nous dérouler le drame de sa vie aventureuse, et aussi impatient de jouir du récit des légendes qu'il avait recueillies dans le cours de ses nombreux voyages.

Notre ami François ayant tout préparé, nous nous hâtâmes de prendre le souper, puis après quelques moments de repos notre vieux conteur renoua le fil de son histoire.

13

Le noyeux et l'hothe à Valiquet.

Nous avons donc quitté Québec pour les pays d'en haut, comme je vous l'ai dit, reprit le Père Michel.

Dans ce temps là, il n'y avait sur le fleuve que des goélettes, des bateaux plats et des canots qui voyageaient entre Québec et Montréal : souvent les bâtiments à voiles mettaient deux semaines, quelquefois trois, à monter à Montréal : le voyage le plus prompt était celui qu'on faisait en canot d'écorce légère. Je crois vous avoir dit que nos canots à nous, cette fois là, étaient chargés : or avec un maître-canot chargé et bien monté on fait, l'un portant l'autre, six lieues par jour en remontant les rivières et environ le double en descendant, les portages compris.

Je vais tâcher, dans ce récit de mon voyage, de vous faire connaître comment on raccourcit le temps de ces longs parcours. Et tout d'abord, au départ, c'était la coutume des voyageurs, avant d'atteindre le point de la grande rivière des Outaonais où cessaient les établissements, de profiter de leur reste pour aller tous les soirs, à tour de rôle, aux maisons d'habitants voisins de l'endroit où l'on s'arrêtait : on y buvait du lait, on y chantait des chansons, on y dansait quelquefois et, quand il commençait à se faire un peu tard, on allait rejoindre les compagnons laissés à la garde des canots et des marchandises. Alors on s'étendait sur le rivage, à la belle étoile autour d'un bon feu quand il faisait beau temps, du mieux possible à l'abri des canots mis sur le côté quand il faisait mauvais temps, pour dormir ainsi jusqu'à deux heures du matin, temps du réveil et des préparatifs du départ chaque jour du voyage. Et figurez-vous que ce voyage de canots chargés durait environ trois mois, sans autre interruptions.

de repos que celle que nous donnait quelquefois une tempête sur les lacs.

Enfin je faisais route à ce métier au temps dont je vous parle, et le dixième jour nous étions le soir à camper aux Ecores, sur la Rivière-des-Prairies. C'est là que j'ai entendu raconter à un vieux voyageur les deux histoires que je vais vous répéter maintenant ; remarquez bien que nous étions alors, nous autres, assis en rond autour d'un feu de campement dans le voisinage de l'endroit où les choses s'étaient passées.

Vous savez qu'aux Ecores il y a un rapide qu'on appelle le *Sault au Récollet* ; ce nom lui a été donné parce que, dame je vous parle là d'une chose qui est arrivée dans les commencements du pays, parce qu'un récollet missionnaire s'est noyé dans ce rapide (1).

Le missionnaire descendait des Hurons avec les sauvages ; parmi lesquels il y avait un vilain gas qui s'opposait à la prédication de l'Évangile au sein de sa nation ; mais il avait eu le soin de cacher ses projets. Choissant un moment favorable à l'accomplissement de ses desseins, le satané monstre noya le missionnaire dans le rapide.

On n'a jamais pu savoir au juste comment il s'y est pris ; mais voici ce qui arriva quelques années plus tard.

Un canot, monté par des voyageurs, descendait la Rivière-des-Prairies ; on était campé le soir au pied du rapide ; il faisait noir comme chez le loup. En se promenant autour du campement, les hommes virent la lumière d'un feu sur la pointe voisine, à quelques arpens seulement de leur canot. —Tiens, se dirent-ils, il y a des voyageurs arrêtés là, comme nous ici, il faut aller les voir.

Trois hommes de la troupe partirent pour aller à la pointe en question, où ils arrivèrent bientôt, guidés par la lumière du feu.

Il n'y avait là ni canot, ni voyageurs ; mais il y avait réellement un feu, un sauvage en *brayot*, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains.

Le sauvage ne bougea pas à leur arrivée : nos gens regardèrent avec de grands yeux ce singulier personnage et, comme ils s'approchaient pour le considérer de plus près, ils s'aperçurent que sa chevelure et ses membres dégouttaient d'eau.

Étonné de l'étrange impas-sibilité de cet homme dans cette situation, au moment où quelqu'un venait à lui, ils s'approchèrent encore, en l'interpellant ; mais le sauvage demeura dans la même position et ne répondit pas.

Examinant alors avec plus d'attention et à toucher presque, à la lueur du feu, ils virent, avec un redoublement de surprise, que cette eau qui dégouttait sans cesse du sauvage ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur.

Les trois gaudards n'étaient pas faciles à effrayer, mais ils eurent *souleur* ; ce qui ne les empêcha pas, cependant, de prendre le temps de se bien convaincre de tout ce qu'ils voyaient, mais sans oser toucher au sauvage. En passant et repassant autour du feu, ils remarquèrent encore que cette flamme ne donnait point de chaleur : ils jetèrent une écorce dans le brasier, et l'écorce demeura intacte.

Ils allaient se retirer, lorsque l'un d'eux dit aux autres. — Si nous racontons ce que nous avons vu à nos compagnons, ils vont rire de nous et dire que nous avons eu peur. Or, passer pour *peureux* parini les voyageurs, c'est le dernier des métiers.

(1) Le Père Nicolas Viel, noyé en 1625, avec un jeune néophyte. D'après les rapports des sauvages, trois hurons auraient pris part au double assassinat du père et de son jeune compagnon ; mais jamais on a pu savoir exactement ce qui s'est passé dans cette circonstance.

Comme il ne leur était pas possible de ne pas raconter cette aventure, ils se décidèrent à emporter un des tisons de ce bûcher diabolique, qui donnait flamme et lumière sans brûler, afin d'offrir à leurs camarades une preuve de la vérité de leur récit.

Vous pouvez vous imaginer de la surprise des voyageurs à ce récit extraordinaire, tous étaient à examiner ce tison, se le passant de main en main et mettant les doigts sur la partie en apparence encore ardente, lorsqu'un bruit de *chasse-galerie* et un *Sacakoua* (1) épouvantable se firent entendre. Au même instant, un énorme chat noir fit, d'une course furibonde, poussant des miaulements effroyables deux ou trois fois le tour du groupe des voyageurs ; puis, sautant sur leur canot renversé sur ses pinces, il en mordait le bord avec rage et en déchirait l'écorce avec ses griffes.

— Il va mettre notre canot en pièces, dit le guide à celui qui tenait le morceau de bois en ce moment, jettes-lui son tison !

Le tison fut lancé au loin ; le chat noir se précipita dessus, le saisit dans sa gueule, darda des regards de feu vers les voyageurs et tout disparut.

Ce sauvage, qu'on a revu plusieurs fois depuis cette première apparition, tantôt d'un côté tantôt de l'autre du *Sault-au-Récollet* quelquefois sur les îles voisines, c'est *Le Noyeux* du Père Récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier, au moment où il se faisait sécher, après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en *loups-garous*.

La seconde histoire que j'ai apprise au campement des Ecores n'est pas si vieille que la première, puisqu'elle ne date que des premières années des anglais dans le pays.

Dans ce temps là donc et dans cette même paroisse des Ecores, un pendu avait été mis dans une cage de fer et accroché à un poteau sur le chemin-du-Roi. Il paraît que c'était la façon des anglais, dans ce temps là, de mettre les pendus en cage, et vous n'êtes pas sans avoir entendu parler de la cage de la Pointe-Lévis (2).

Un habitant de la paroisse, nommé Valiquet, avait fait baptiser un bon matin, et il donnait le soir un repas à ses amis : en revenant de faire ses invitations, il avait à passer devant la cage du pendu. Valiquet avait avec lui, dans sa *carriole*, un de ses voisins qui lui dit, en apercevant de loin la cage :

— Sais-tu que j'ai toujours souleur quand je passe devant cet objet ; on devrait bien ne pas nous mettre des choses comme ça sur les chemins passants.

— Moi, répondit Valiquet, je m'en moque pas mal, et tu vas voir comme j'en ai peur de ton squelette.

Là-dessus il fait augmenter le train de son cheval et serre la clôture de près, attendu qu'on était aux premières neiges, pour passer près de la cage qui pendait au-dessus de cette clôture.

Arrivé en face du pendu, il lui cingle un coup de fouet en lui disant :

— " Je t'invite à venir souper avec moi ce soir ! "

(1) *Sacakoua* est un mot sauvage qui veut dire *grand tapage, orgie infernale*.

(2) Voir le volume de 1862 des *Soirées Canadiennes*.

(A continuer.)

J. G. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant

Considérations sur les œuvres de Dieu.

UTILITÉ DES FORÊTS.

Les forêts sont le vaste magasin où Dieu a placé les provisions d'hiver, et certes, quand auprès d'un bon feu nous sentons sa douce chaleur pénétrer nos membres engourdis, nous ne nous aviserons pas de dire que les forêts ne sont d'aucune utilité. Mais on ne peut penser cependant que ce soit là leur unique, ou même leur principal usage. Nous parcourons encore aujourd'hui ces bois où les druides, il y a plus de vingt siècles, cueillaient en cérémonie le gui de tous chênes consacrés. Nous retrouvons encore les Ardennes qui, longtemps avant Jules-César, couvraient la plus grande partie de la Gaule-Belgique. La forêt-Noire et celle de la Bohême sont les restes de cette forêt Hercynienne qui ombrageait la Germanie entière et s'étendait jusqu'en Transylvanie. Dieu aurait-il créé ces chaînes immenses de bois qui couvrent des pays entiers, qui se renouvellent sans cesse et s'étaient proposés seulement les besoins immédiats de l'homme, auxquels la moindre partie de ces vastes forêts pourrait suffire? Non, il est manifeste que Dieu, qui ne fait rien en vain, s'est encore proposé, dans cette création, d'offrir à l'homme d'autres avantages.

Le plaisir que nous cause la vue des bois ne serait-il pas une des fins de leur création? Pourquoi ne le penserais-je pas? Dieu a bien créé des fleurs uniquement pour embellir le lieu de mon exil. Roi juste et sévère, il a dû punir des sujets ingrats et rebelles; il les a bannis de sa présence; mais sensible et généreux, il a voulu que le séjour de leur bannissement fût orné de beautés qui le rendissent agréable. Notre impatience quand les feuilles des arbres tardent à paraître, notre joie quand elles se montrent, nous font sentir combien elles embellissent la terre, dont l'aspect serait bien triste si de beaux arbres, de vastes étendues de verdure ne venaient s'y placer pour en rompre l'uniformité.

Les forêts sont encore un immense pailillon que Dieu daigne étendre pour garantir l'homme des ardeurs de l'été. Dans nos contrées méridionales, c'est dans nos forêts d'oliviers que se recueille une huile délicate. Ailleurs la faine du hêtre procure le même avantage; le fruit du sorbier présente à l'habitant des campagnes un jus agréable et une boisson rafraîchissante. Le noisetier, le châtaigner nous donnent leurs fruits excellents. Ceux des autres arbres, s'ils ne sont pas directement à notre usage, nourrissent des animaux qui nous fournissent eux-mêmes des mets exquis. Les forêts attirent les eaux des pluies qui fertilisent nos campagnes, et leur feuillage est chargé de l'importante fonction d'assainir l'atmosphère en la purifiant des vapeurs qui le surchargent.

Dieu est le père de tout ce qui existe, il devait protection et abri aux créatures irraisonnables qu'il avait tirées du néant. Les lions, les ours, les tigres, les cerfs, les loups, les chevreuils avaient des droits à ses soins bienfaisants. Les forêts, voilà leur domaine :

là, il les habille et les nourrit, il les loge et les multiplie; là, aussi, il veut qu'ils demeurent afin de ne point troubler le repos de l'homme par la crainte que lui inspirait leur redoutable voisinage; là, l'oiseau élève sa petite famille, et charme l'homme par ses concerts; là, l'abeille sauvage prépare au voyageur égaré un miel exquis pour apaiser sa faim.

Ces pensées me suivront désormais dans nos forêts silencieuses. Elles me rendront leur ombrage plus agréable et rendront plus belle à mes yeux leur sombre et fraîche verdure.

M. BRUN.

Variétés Agricoles.

DURÉE DES PLANTES.—La durée des diverses espèces de plantes varie beaucoup. Les unes sont annuelles; elles arrivent à leur grandeur, mûrissent et périssent dans l'espace d'un an. D'autres sont perpétuelles et continuent de grandir et de fleurir pendant des années, et même des siècles. Les climats chauds ou froids influent beaucoup sur la durée des plantes; dans quelques cas, des plantes qui sont annuelles sous un climat froid, deviennent perpétuelles sous un climat chaud; et le contraire arrive si vous les transportez d'un climat chaud dans un climat froid. Il y a des arbres qui ont une courte existence, tels que le pêcher et le prunier. D'autres parviennent à un âge avancé, tels que le poirier et le pommier. Quelques arbres forestiers ont une existence d'une longueur remarquable. On a des exemples d'arbres presque aussi vieux que l'ordre actuel des choses terrestres. Le chêne, le maronnier et le pin forestier vivent de trois à cinq ans. Le cyprès ou le cèdre blanc des marais a quelquefois duré neuf cents ans. Des variétés de cyprès ont atteint aujourd'hui en Angleterre et à Constantinople, l'âge respectable de mille ans.—*La Presse.*

— La chaux faite avec des écailles d'huîtres ou autres mollusques est de beaucoup préférable à celle de pierres pour la culture.

— Un agriculteur pratique affirme que la rouille du blé n'est que le résultat de l'emploi de semences qui n'ont pas suffisamment mûri.

— Les cultivateurs qui produiront des carottes s'apercevront bien vite de l'effet bienfaisant qu'elles produisent sur le cheval qu'on nourrit partiellement de ce légume. Au reste, la science explique parfaitement cet effet constaté depuis longtemps.

AVOINE.—Le commerce d'avoine est en pleine vigueur depuis le commencement du mois sur toute la voie du Grand Tronc. Toute l'avoine qui se transporte aux différentes stations du chemin de fer est destinée au marché des Etats-Unis. La demande est bonne et le prix tend à la hausse.—*Le Défricheur.*

DISSETTE DE MAÏS.—Le rapport du commissaire de l'agriculture aux Etats-Unis,

pour le mois de novembre, révèle un fait assez inattendu et qui n'est pas sans importance: c'est que la récolte de blé-d'Inde présente un déficit d'un million de boisseaux, sur le rendement ordinaire. L'insuffisance devient plus grande encore, par suite des énormes besoins du département de la guerre. Aussi est-il question d'interdire ou tout au moins de restreindre la distillation du maïs dans l'Ohio et l'Illinois, comme cela a déjà lieu dans le Tennessee et le Kentucky.—*Idem.*

LA RECOLTE DU SUCRE EN LOUISIANE.—*La Renaissance Louisianaise* annonce que l'on peut considérer la récolte du sucre comme à peu près finie. On estime la récolte générale à 80,000 boucauts, au lieu de 400,000 dans les temps ordinaires.—*La Tribune.*

— Les affaires vont de mal en pis à Richmond et le découragement grandit tous les jours. La farine est à \$200 le baril, avec de fortes tendances à la hausse.

Économie Domestique.

PEINTURE AU LAIT ET A LA CHAUX.—Prenez du lait caillé, que vous mêlerez à de la chaux, que vous aurez éteinte en versant une petite quantité d'eau dessus, en sorte qu'elle s'effleurira à l'air en se réduisant en poudre. Mêlez de cette chaux en poudre au lait caillé, qui reviendra fluide; continuez à ajouter de la chaux jusqu'à ce que le mélange ait la consistance convenable pour être étendue au pinceau.

Vous donnerez la nuance que vous voudrez à cette couleur, en y mêlant soit de l'ocre jaune, soit du rouge de Prusse, soit du noir d'ivoire, suivant que vous voudrez donner à votre couleur une teinte jaune, rouge, grise, etc. Le bleu de Prusse bien broyé, la laque, vous fourniront, si cela vous convient, des nuances encore plus délicates.

Si vous joignez une trop grande quantité de terres ou de matières colorantes à la chaux, vous diminuerez certainement ses propriétés adhésives. Vous ajouterez alors quelques blancs d'œufs bien battus à votre préparation, en remarquant, toutefois, que trop de blanc d'œufs pourrait faire écailler la couleur.

Cette couleur séchant très-promptement, il faudra avoir le soin de n'en point préparer une trop grande quantité à la fois. Cependant, si elle venait à s'épaissir, vous y ajouteriez du lait.

Il est bon de donner deux couches de cette couleur; quand elles seront sèches, vous les frotterez avec un morceau d'étoffe de laine, et elles deviendront aussi brillantes que si elles avaient été vernies.

Cette peinture, infiniment moins coûteuse que la peinture à l'huile, est presque aussi solide; elle a, de plus, l'avantage de sécher en peu d'instants, de ne produire aucune odeur, de résister à l'eau et de pouvoir être lavée aussi bien que la peinture à l'huile.

Un héros Canadien.

Jean Maynard était connu partout pour un marin honnête et intelligent. Une après-midi d'été, il était pilote d'un steamer qui se rendait de Détroit à Buffalo. A cette époque, il était rare que ces steamers eussent à leur bord des chaloupes de sauvetage. La capitaine voit une épaisse fumée s'élevant du bas du vaisseau. Il crie de suite à Simpson d'aller voir ce que c'est. Simpson revient pâle comme un drap et s'écrie : le vaisseau est en feu ! au feu ! au feu ! Tous les passagers se mettent à l'œuvre : on jette en vain des seaux d'eau sur le feu qui alimente une grande quantité de résine et de goudron. — Combien y a-t-il d'ici à Buffalo ? — Sept milles. — Dans combien de temps serons-nous rendu ? Dans trois quarts d'heure, si nous gardons la même vitesse. Le capitaine conseille aux passagers de se rendre à l'avant du vaisseau ; tous s'y jettent. Jean Maynard reste au gouvernail, les flammes l'entourent, la fumée le suffoque. Le capitaine lui crie avec son porte-voix : Jean Maynard ! — Oui, oui monsieur ! — Êtes-vous au gouvernail ? — Oui. — De quel côté va le navire ? — Au Sud-Est-Est. — Dirigez-le vers le Sud-Est et gagnez le rivage. . . Quelques instants après, le capitaine lui crie de nouveau : Pouvez-vous tenir bon cinq minutes de plus ? — Oui, avec le secours de Dieu ! répond Jean Maynard. Ses cheveux blancs grillent sur son crâne ; une de ses mains est mise hors de service ; le gonon sur l'estance, ses dents et sa main valide sur la roue, le vieillard demeure ferme comme un roc. Le navire accoste, tout l'équipage est sauvé et, Jean Maynard tombe mort sur le pont en flammes. — *Journal de St. Hyacinthe.*

Proverbes et Maximes.

ON NE PRÊTE QU'ÀUX RICHES — Cet axiome peut l'égoïsme qui préside aux prêts d'argent et l'excès de garantie que l'on est dans l'habitude d'exiger des emprunteurs ; il est la paraphrase d'une des grandes vérités du sermon sur la montagne : *On donne à celui qui a ; on ôte à celui qui n'a pas.* La mise en pratique de ce proverbe serait excessivement contraire à la marche constante du progrès, et, dans une circonstance solennelle toute récente, lors de l'inauguration du boulevard du Prince Eugène, l'Empereur Napoléon III, faisant allusion au développement attendu de la belle institution des prêts de l'enfance au travail qui met des capitaux à la disposition des artisans honnêtes et laborieux, a dit "Qu'on ferait mentir le vieux proverbe : *On ne prête qu'aux riches.* Il sera consolant, a ajouté S. M., de penser qu'une bonne réputation est une véritable propriété offrant ses avantages et ses garanties."

A côté de l'industrie se trouve l'agriculture sa sœur aînée, qui, elle aussi, est la source du bien-être particulier et de la prospérité publique et qui contribue pour une large part à la richesse d'un grand peuple :

"La terre, cette bonne nourrice, a dit Fénelon, multiplie ses dons selon le nombre et le travail de ses enfants." Pour l'agriculture donc, comme pour l'industrie, il faut rejeter bien loin l'application du proverbe qui nous occupe. Puisque la terre bien travaillée peut rendre quarante pour un, il faut encourager sa culture par les bons procédés et les meilleures méthodes ; il faut que partout où le travail est réuni à l'intelligence, le travailleur trouve appui, aide et concours, même sans richesse antérieure et sur la seule garantie du travail et de la probité. Si les intérêts de la société étaient bien compris, on retournerait le proverbe et l'on dirait : *prêter au travail et à la probité, c'est prêter à soi-même,* car c'est le travail qui crée les produits, constitue la fortune publique, et plus cette fortune est grande, plus tout le monde vit à l'aise.

LES THILES QUI GARANTISSENT DE LA PLOIE ONT ÉTÉ FAITES DANS LE BEAU TEMPS (Prov. chinois) — Comme on ne peut jamais compter sur un bonheur constant, l'homme prévoyant et sage doit, en temps opportun, se prémunir contre l'adversité toujours possible et se ménager prudemment les ressources dont il pourra avoir besoin ; c'est pendant qu'on est jeune et fort qu'il faut songer aux économies à l'aide desquelles on se suffira lorsqu'on ne pourra plus travailler ; c'est au temps chaud que la souris fit ses provisions pour n'être pas dépourvue lorsque la bise fut venue ; c'est pendant l'été qu'il faut s'assurer les provisions de l'hiver ; il faut en un mot réserver l'avenir et toujours se garder une poire pour la soif.

La locution rappelle celle si connue des Romains : *si vis pacem para bellum, si vous voulez avoir la paix, soyez toujours prêt à faire la guerre.* Nos anciens appliquaient le conseil aux divers usages ordinaires de la vie : *Achetez des armes en temps de paix, des terres et des maisons en temps de famine, des bagues et des bijoux en temps de guerre . . .* Un autre dicton conseille la prévoyance d'une façon plus expressive : *Qui dine tout, il n'a que souper ; qui garde de son dîner, il a mieux à souper.*

— Celui qui cultive le mieux la terre est aussi celui qui la défend le mieux. Les bons laboureurs sont encore les meilleurs soldats.

— Quand tu es hors de chez toi, tu ne fais rien, tu dépenses ton argent, et l'ouvrage va mal à la maison ; c'est pis que de brûler la chandelle par les deux bouts.

— La première épargne est le premier gagné ; on n'est pas toujours sûr de gagner mais on tient ce qu'on épargne.

— Mets chaque chose à sa place, aies soin de tes instruments, le soleil et la pluie gâtent tout ; puis il faut du bois, de fer, du travail et de l'argent.

— Ne laisse rien perdre de ce qui est utile à l'homme, aux bœufs ou à la terre.

La potasse se vend, à Montréal, \$5.65 ; la perlasse, \$6.15 ; le lard frais, \$5 à \$6.100 livres ; le lard salé, \$10 à \$14 le quintal ; la fleur superfine No. 1, \$4.50 ; le beurre salé, 15c. à 18c. la livre ; l'avoine, 40c. pour 32 livres ; l'orge, 70c. à 75c. pour 50 livres.

ANNONCES.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 4 décembre, 1863.

AVIS est par le présent donné qu'en conformité d'un Ordre en Conseil, en date du 19 Novembre, 1863, tous les dépôts des deniers publics, par toute la Province, devront, le et après le premier JANVIER, 1864, être faits dans la Banque de Montréal, ou à ses agences.

WM. McDOUGALL,

15 déc. 1863.

Commissaire.

POUR LES ÉGLISES.

Nous avons l'honneur d'annoncer aujourd'hui à nos amis, et au public en général, que vu l'encouragement libéral que nous en avons reçu, nous avons en a propos d'agrandir de beaucoup notre établissement, en y joignant le magasin voisin et augmenter en conséquence notre fonds de marchandises.

Nous recevons chaque jour des Etats-Unis de magnifiques LUSTRES en cuivre ou de bronze, à l'HUILE DE CHARBON, faits spécialement pour les ÉGLISES.

Messieurs les Marguilliers des paroisses sont respectueusement invités de diriger leur attention sur ces objets.

On trouvera ici Passivement le plus varié et le plus considérable de LAMPES à l'huile de charbon, et de QUINCAILLERIE qu'il y ait à Québec. Instruments agricoles Ferrures de maison. Ustensils de cuisine. Peinture. Huile, Vitres, Outils de toutes sortes, etc., etc., A bas prix.

Les conditions très-libérales.

BÉLANGER ET GARIÉPY.

Québec 91, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Maitreau.

LIVRE INDISPENSABLE

AUX

INSTITUTIONS AGRICOLES

ET

BIBLIOTHEQUES DE PAROISSES

UN certain nombre d'exemplaires de la *Gazette des Campagnes*, comprenant une série complète des numéros de la 2^{me} année, ayant été brochés, sont à vendre à cette imprimerie, au prix réduit de \$1 le volume.

On peut aussi se procurer ce volume à Québec, chez MM. HARDY & MARCOTT, libraires.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC
DU
CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

ES envois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 10.00 A. M., arrivant à

Chaudière Junction	10:30	A. M.
St. Jean Chrysostôme	10:45	"
St. Henri	11:00	"
St. Charles	11:26	"
St. Michel	11:45	"
St. Valier	11:58	"
St. François, ou Berthier	12:14	P. M.
St. Pierre	12:23	"
ST. THOMAS	12:42	"
Cap St. Ignace	1:03	"
L'ISLET	1:25	"
Trois Saumons	1:43	"
St. Jean Port Joli	2:01	"
St. Roch	2:28	"
STE. ANNE	2:51	"
Rivière Ouelle	3:10	"
St. Denis	3:26	"
ST. PASCAL	3:43	"
Ste. Hélène	4:03	"
St. Alexandre	4:24	"
RIVIERE-DU-LOUP	5:00	"

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 8.00 A. M., arrivant à

St. Alexandre	à 8:41	A. M.
Ste. Hélène	9:05	"
ST. PASCAL	9:26	"
St. Denis	9:43	"
Rivière Ouelle	10:00	"
STE. ANNE	10:21	"
St. Roch	10:44	"
St. Jean Port-Joli	11:11	"
Trois Saumons	11:28	"
L'ISLET	11:38	"
Cap St. Ignace	12:17	P. M.
ST. THOMAS	12:42	"
St. Pierre	1:00	"
St. François, ou Berthier	1:10	"
St. Valier	1:27	"
St. Michel	1:41	"
St. Charles	2:02	"
St. Henri	2:30	"
St. Jean Chrysostôme	2:45	"
Chaudière Junction	3:00	"
POINTE LEVI	3:30	"

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,
Surintendant local.
1er déc. 1863.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,
No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.
15 mars 1861.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS
Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,
EADON & CIE.,
MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Canadure, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,
Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.

J. B. C. HEBERT,
Notaire et Agent,

TIENT son Bureau à QUEBEC, No. 16
rue STE. FAMILLE (Côte de Léry),
Haute-Ville.
1er déc. 1863.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
pres de l'Eglise.



M. POURTIER,
CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

ALPHONSE MILLER,
AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

ON peut se procurer à l'Imprimerie de la Gazette des Campagnes :

HUILE DE CHARBON

Sans odeur et non explosive,
Produisant une très-belle lumière.

La durée de cette huile est incomparable.

A VENDRE

A L'IMPRIMERIE DE LA
GAZETTE DES CAMPAGNES.

FLORE CANADIENNE ou description de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2 ; reliée, \$2.50.

LE VERGER CANADIEN, par l'Abbé L. Provancher.—Prix, 36 sous.

ECOLE D'AGRICULTURE DE. STE ANNE

UNE réduction considérable vient d'être faite dans le prix de la pension des élèves.

\$5.75 par mois

ou \$63.25 pour l'année scolaire qui est de 11 mois. Les extra sont payés à part, du même que les soins en maladie. Un mois commencé est payé tout entier. Chaque mois doit être payé d'avance ; avec un prix aussi réduit il serait impossible d'attendre longtemps.

De plus \$24.00 pour l'enseignement, livres, chauffage, éclairage et le lit complet, excepté les draps, serviettes et autres articles de toilette.

La maison de pension est la même pour tous, à deux pas de l'Ecole. Les élèves y prennent leurs repas avec leur professeur. Les parents doivent être parfaitement rassurés quant à la surveillance. Aucune sortie n'est permise, même pendant les récréations, sans une permission formelle du Directeur.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,
15 nov. 1863. Directeur.

CHARLES CATELLI,
STATUAIRE ET PLATRIER,

35 Rue Notre-Dame, Montréal

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres ; il entreprend à bon marché des statuettes faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1er mai, au No. 84, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1er août 1863.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1864

FÉVRIER.

1864

Le Soleil entre au Poisson le 18 à 8 heures et 30 minutes du soir.

Nouvelle lune, le 7 à 1 heure 25 minutes du soir.
Premier quartier, le 14 à 8 heures 39 minutes du matin.
Pleine lune, le 22 à 0 heures 16 minutes du soir.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L. ET C. SOL.
Lundi	1 r	St. Ignace.	7 13 4 47
Mardi	2 b	Purification de la Ste. Vierge.	7 11 4 49
Mercredi	3 r	St. Timothée (24 janvier).	7 10 4 50
Jeu di	4 b	St. André Corsin.	7 9 4 51
Vendredi	5 r	Ste. Agathe.	7 7 4 53
Samedi	6 b	St. Tite.	7 6 4 54
DIMAN.	7 vl b	Quinquagésime. SOLENNITE' DE LA CHANDELEUR. Bénéd des Cierges. Messe de la Purif. Kyrie de 2 cl. Cierge-allum. à l'Evang. et depuis la Cons. jusqu'apr. la Comm. Aux II Vêpres iném. du suivant et du dim. Salut.	7 5 4 55
Lundi	8 b	St. Jean de Matha, confesseur.	7 4 4 56
Mardi	9 vl b	St. Raymond de Pennafort.	7 3 4 57
Mercredi	10 vl	LES CENDRES. Kyrie des fêtes. A genoux aux Oraisons et depuis le Sanctus jusqu'à l'Agnus Dei.	7 1 4 59
Jeu di	11 r	St. Polycarpe (26 janvier).	6 5 7 5 3
Vendredi	12 r	Ste. Couronne d'épines de N. S. J. C.	6 5 5 5 5
Samedi	13 b	St. Pierre Nolasque.	6 5 4 5 6
DIMAN.	14 vl	I du Carême. Messe de ce dim. Kyrie des dim. du Carême. I Vêpres du suivant, (meruit supr.), iném. du dim. et de (Pl. mart.	6 5 2 5 8
Lundi	15 b	St. Romuald (7)	6 5 1 5 9
Mardi	16 b	Ste. Scholastique (10).	6 4 9 5 11
Mercredi	17 vl	Quatre-Temps. Jeûne. De la férie.	6 4 7 5 13
Jeu di	18 vl	De la férie.	6 4 5 5 15
Vendredi	19 r	Quatre-Temps. Jeûne. Ste. Lance de N. S. J. C.	6 4 4 5 16
Samedi	20 vl	Quatre-Temps. Jeûne. De la férie.	6 4 2 5 18
DIMAN.	21 vl	II du Carême. Kyrie des dim. du Carême. I Vêpres du suivant, iném. de St. Paul et du dim. Salut.	6 4 1 5 19
Lundi	22 b	Chaire de St. Pierre à Antioche.	6 3 9 5 21
Mardi	23 b	St. Pierre Damien.	6 3 7 5 23
Mercredi	24 vl	De la férie.	6 3 5 5 25
Jeu di	25 r	St. Mathias.	6 3 4 5 26
Vendredi	26 r	St. Saire de N. S. J. C.	6 3 3 5 27
Samedi	27 vl	De la férie.	6 3 1 5 29
DIMAN.	28 vl	III du Carême. Kyrie du Carême. Vêpres du dimanche.	6 2 9 5 31
Lundi.	29 vl	De la férie. (Suffrages.	

Température—Du 1er au 7 de Février le temps sera encore froid et neigeux—Du 8 au 14, le commencement de cette durée sera encore neigeux et pluvieux—Du 15 au 22, cet intervalle sera changeant, tantôt froid, tantôt doux avec pluie ou neige de temps à autre—Du 23 au 29, ce laps de temps sera plutôt doux que froid durant les premiers jours.

Cour du banc de la Reine — Au criminel — District des Trois-Rivières: aux Trois-Rivières. 2 février. District de St. François: à Sherbrooke, 12 février.

Jurisdiction civile — Cours supérieures — Québec, du 1er au 5 de février. Montréal, du 17 au 27 de février. Trois-Rivières, du 13 au 19 février. Gaspé [New-Carlisle] du 13 au 19 février. Kamouraska, du 13 au 19 février. Montmagny [St. Thomas] du 13 au 19 février. Chicoutimi, du 13 au 19 février.

Cour de Circuit.— Québec, du 20 au 25 février. Montréal, du 10 au 15 février. Kamouraska, du 7 au 12 février. Montmagny [St. Thomas], du 7 au 12 février. Lotbinière [Ste. Croix], du 7 au 12 février. Percé [Basin], du 12 au 21 février. New-Carlisle, du 7 au 12 février. Chicoutimi, du 7 au 12 février. Trois-Rivières, du 7 au 12 février. Maskinongé du 24 au 28 février.



Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la Gazette des Campagnes de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la Gazette.

Pour que la Gazette puisse se soutenir au prix réduit de trois shélings dix-huit sous, nos lecteurs comprendront que les abonnements doivent être invariablement payés d'AVANCE.

AGENTS DE LA

Gazette des Campagnes :

- St. Denis (en bas), M. S. Dionne.
Kamouraska, Chs. Lindsay, écr., N. P.
Ste. Héène, (Kamouraska) M. Edouard Chapleau, marchand.
St. Alexandre (Kamouraska), M. Edmond Lévêque, marchand.
St. Modeste (Témiscouata) N. Mirville, écr., M. P.
St. Eloï, Révd. M. G. Gaudin.
Isle-Verte, Achille Bertrand, écr.
Trois-Pistoles, Thomas P. Pelletier, écr.
Rimouski, E. Grondin, écr., arpenteur.
St. Fabien, Révd. M. A. Ladrière.
St. Simon (Rimouski) Aug. Pelletier, écr.
St. Jean Port-Joli, P. G. Verreault, écr.
L'Islet, Jules Casgrain, écr., N. P.
Cap St. Ignace, Noël Nadeau, écr.
St. Pierre, Rivière du Sud, G. Blais, écr.
St. Thomas, Louis Blais, écr., avocat.
St. Henri de Lauzon, Révd. M. F. Caron.
Ste. Croix, L. C. Desrochers, écr., J. P.
St. Antoine de Tilly, Edmond LaRue, écr., Notaire.
Lambton, le Docteur Ls. Labrerque.
Ste. Julie de Somerset, J. B. Rousseau, écr.
Ste. Famille, Isle d'Orléans, M. Basile Marquis.
St. Laurent, Isle d'Orléans, M. Zéphirin Lapierre, instituteur.
St. Jean de l'Isle d'Orléans, Léonidas LaRue, écuier, E. M.
Les Escoumins, Tudoussac, Les Bergeronnes, et la Baie de Mille Vaches. Révd M. R. Boily.
St. Ambroise de la Jeune Lorette, Gouzague Vincent, M. P.
St. Casimir, F. X. Gingras, écr.
St. Grégoire, Révd. M. J. Harper.
St. Stanislas de Batiscan, Elie Rinfret, écr.
Wotton, N. Bourque, écr.
ST.-HYACINTHE, M. Max. A. Kéroack, libraire, rue Cascades.
Terrebonne, J. C. Auger, écr., Notaire.
" Collège Masson, Révd M. F. X. Leclerc.
Collège de Joliette, Révd. M. Ls. G. Langlais, Procureur.
St. Jacques de l'Achigan, Docteur F. L. Génand.
St. Césaire de Rouville, Révd M. J. A. Provençal.
MONTREAL (Carré Chaboilly) Dr. P. O'Leary, M. D.
QUEBEC, M. N. S. Hardy, libraire, Basse-Ville.
Rustico (Isle du Prince Edouard), Révd M. Geo. A. Belcourt.
St. Bruno (Madawaska), Révd. M. L'Hiver.